



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666


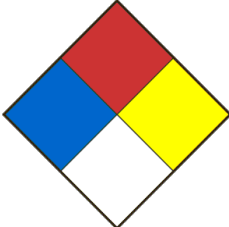
Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

| | | | |
|--|-------------------------------------|--|---|
| Identification du produit DIMÉTHYLGLYOXIME | | Utilisation du produit Usage en laboratoire | |
| Formule chimique C ₄ H ₈ N ₂ O ₂ | | Numéro MAT DR-0127 | Masse molaire 116,13 |
| Nom chimique / Nom commercial / Synonymes DIMETHYLGLYOXIME, DIACETYLDIOXIME, 2,3-BUTANEDIONE DIOXIME, 2,3-DIISONITROSOBUTANE, BUTANE DIOXIME, BIACETYLDIOXIME | | | |
| Nom du fournisseur Laboratoire MAT | | Adresse - Rue 610, rue Adanac | |
| Ville Québec | | Province Québec | |
| Code postal G1C 7B7 | Internet www.labmat.com | Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666 | |
| Téléphone en cas d'urgence | CANUTEC: 613-996-6666 | | CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060 |
| Date FDS préparée 2021-02-01 | FDS Préparée par Laboratoire MAT | Courrier électronique labmat@labmat.com | |

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

| | |
|---|---|
| Classification SIMDUT/SGH | Matières solides inflammables catégorie 2 Toxicité aigüe-Orale catégorie 3 |
| Mention d'avertissement | DANGER |
| Mentions de danger (H) | H228 Matière solide inflammable. H301 Toxique en cas d'ingestion. |
| Conseils de prudence (P) | P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction. P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette). P330 Rincer la bouche. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets. |
| PICTOGRAMMES |  |
| Autres dangers | NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême) |
|  | Santé 2 Inflammabilité 3 Réactivité 0 Spécial |

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes) | Numéro CAS et tout identificateur unique | Concentration (%) |
|---|--|-------------------|
| Diméthylglyoxime | 95-45-4 | <=100 |

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

| | |
|--|---|
| Si contact avec yeux | Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| Si contact avec peau | Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| Si inhalé | Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin. |
| Si avalé | Ne PAS faire vomir. Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin. |
| Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés) | À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées. Réf. section 11. |
| Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire | En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition. |
| Conseils généraux | Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. |

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

| | |
|---|--|
| Inflammabilité | Oui |
| Conditions d'allumage | La chaleur, les étincelles et la flamme nue. |
| Agents d'extinction appropriés | Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. |
| Agents d'extinction inappropriés | Donnée non-disponible. |
| Produits de combustion dangereux | Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx). |
| Dangers spéciaux de feu et d'explosion | Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10). La poussière peut former un mélange explosif avec l'air. Les contenants exposés au feu peuvent exploser. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Une poussière fine dans l'air peut s'enflammer. |
| Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers | Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome. |

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

| | |
|--|--|
| Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence | Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'ignition. Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité. |
|--|--|

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

| | |
|---|---|
| Conditions d'entreposage | Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Entreposer dans un endroit frais. Ne pas entreposer près des acides. Conserver à l'abri des matières oxydantes ou réductrices. |
| Méthode et équipement de manutention | Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser une hotte de préférence. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14) |

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

| Composants | No.-CAS | Paramètres de contrôle | Valeur | Base |
|------------------|---------|------------------------|-----------------------|---|
| DIMÉTHYLGLYOXIME | 95-45-4 | VECD, VEMP, DIVS | Donnée non disponible | Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) |
| | | VECD, VEMP, DIVS | Donnée non disponible | Canada. LEP Colombie Britannique |
| | | VECD, VEMP, DIVS | Donnée non disponible | Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air |

| | |
|------------------------------|--|
| Ventilation | Utiliser une hotte. |
| Respiratoire | Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air. |
| Gants | Manipuler avec des gants. |
| Yeux | Lunettes protectrices avec des volets de sécurité. |
| Chaussures | Chaussures de sécurité. |
| Vêtements | Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique. |
| Contrôle d'ingénierie | Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition. |

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|--|--|
| État physique | Solide. |
| Apparence | Poudre incolore. |
| Odeur | Faible. |
| Seuil olfactif | Données non disponibles |
| pH | Données non disponibles. |
| Point de fusion / congélation | 240-241 °C |
| Point initial d'ébullition | Données non disponibles |
| Plage d'ébullition | Données non disponibles |
| Point d'éclair | Données non disponibles |
| Taux d'évaporation | Données non disponibles |
| Inflammabilité | Oui |
| Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %) | Données non disponibles |
| Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %) | Données non disponibles |
| Tension de vapeur | Données non disponibles |
| Densité de vapeur | Données non disponibles |
| Densité | Données non disponibles |
| Solubilité | Insoluble dans l'eau. Soluble dans l'alcool. |
| Coefficient de partage--n-octanol/eau | log Pow : 1.080- |
| Température d'auto-inflammation | Données non disponibles |
| Température de décomposition | Données non disponibles |
| Viscosité | Données non disponibles |

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|---|--|
| Réactivité | Peut réagir violemment avec les substances incompatibles. |
| Stabilité chimique | Stable dans les conditions de stockage recommandées. |
| Risque de réactions dangereuses | Stable sous conditions normales. Réagit avec les oxydants et les acides. |
| Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations) | Chaleur, flammes et étincelles. |
| Substances incompatibles | Agents oxydants forts. Agents réducteurs. Acide fort. |
| Produits de décomposition dangereux | Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx). |

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

DIMÉTHYLGLYOXIME

| | |
|--|---|
| Premières voies d'absorption | Ingestion, inhalation, la peau et les yeux. |
| Effets / symptômes de l'exposition aiguë : | Par voie d'exposition ci-dessous. |
| - Yeux | Irritation et larmoiement. À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement étudié. |
| - Peau | Irritation. À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement étudié. |
| - Respiration | Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Troubles nerveux, toux, dyspnée, maux de tête, nausées et vomissements. À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement étudié. |
| - Ingestion | Irritation des muqueuses. Troubles nerveux, désordres gastro-intestinaux, crampes, diarrhées, maux de tête, convulsions, nausées et vomissements. À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement étudié. |
| Effets / symptômes de l'exposition chronique | Sensation de brûlure, larmoiement, troubles nerveux, vertiges, toux, dyspnée, maux de tête, fatigue, perte de l'appétit, nausées et vomissements. |
| DL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée) | DL50 Dermal - Donnée non disponible. DL50 Oral - Donnée non disponible. |
| CL₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée) | CL50 - Inhalation - Donnée non disponible. |

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

| | |
|-------------------------------------|--|
| Écotoxicité | Donnée non disponible. |
| Persistence et dégradation | Une persistance est peu probable d'après les informations fournies. |
| Potentiel de bioaccumulation | Donnée non disponible. |
| Mobilité dans le sol | Mobilité peu probable dans l'environnement en raison de sa faible solubilité dans l'eau. |
| Autre effets nocifs | Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Tout déversement dans l'environnement doit être évité. |

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

| | |
|-----------------------------------|---|
| Mesures pour l'élimination | Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets. |
| Emballage contaminé | Éliminer comme produit non utilisé. |

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|----------------------------|--|
| Numéro UN | 2926 |
| Appellation réglementaire | SOLIDE ORGANIQUE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (Diméthylglyoxime) |
| Classification du TMD | 4.1 Solides inflammables 6.1 Matières toxiques |
| Groupe d'emballage | III |
| Indice de quantité limitée | 5kg |
| Indice PIU | - |
| Dispositions particulières | 16 |

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

| | |
|---------------|---|
| SIMDUT CANADA | Matières solides inflammables catégorie 2 Toxicité aigüe-Orale catégorie 3 |
|---------------|---|

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2021-02-01